

UA232B - Mémoire d'expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

Le rapport d'expérience professionnelle permet de développer deux projets portés par l'auditeur (relatifs à deux domaines RH) dans le cadre de son parcours professionnel.

- **Le Processus :**

- Le rapport d'expérience est déposé en ligne en fin de parcours : <https://diplome.cnam.fr/>
- Le rapport d'expérience doit être accompagné du dossier administratif complet (dossier en ligne) permettant de valider l'acquisition des compétences professionnelles en lien avec le contenu de la formation.

Un avis favorable ou défavorable est donné par le responsable pédagogique local de la formation. Ensuite, le jury diplômant organisé par le responsable national de la formation (Cnam Paris) décide de l'octroi ou non des crédits ECTS correspondants. Le rapport d'Expérience Professionnelle représente 18 crédits ECTS sachant qu'1 crédit équivaut à environ 25 heures de travail.

- **L'Expérience :**

L'expérience professionnelle doit correspondre, en durée, en nature et en niveau, aux exigences du titre RNCP Niveau 2 – Responsable Ressources Humaines.

- **En durée :**

- Minimum de deux ans en Ressources Humaines
- Minimum de deux ans d'expérience professionnelle hors domaine et un an dans la fonction RH
- Une expérience hors domaine RH significative. Dans ce cas, un stage en relation avec le diplôme visé sera exigé en complément.

- **En nature :**

Les activités professionnelles valorisées dans le cadre de ce rapport doivent couvrir plusieurs domaines de la GRH (2 domaines) et être exercées au sein d'un service rattaché à la DRH.

- **En niveau :**

Les activités professionnelles valorisées dans le cadre de ce rapport doivent mettre en évidence les compétences acquises par l'auditeur. Ces compétences doivent être en adéquation avec les exigences attendues du titre (Bac +3/4). A ce niveau, l'auditeur doit concevoir, élaborer et conduire un projet en vue de répondre à une problématique organisationnelle.

Le guide méthodologique complet est disponible en ligne :

<http://innovation.cnam.fr/formations/titres-certificats/>

Valide le 06-10-2022



Code : UA232B

Unité d'activité de type
expérience ou stage

18 crédits

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / 1